Questions orales

## **QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

## L'EMPLOI

ON DEMANDE DE NOUVEAUX PROGRAMMES POUR RÉDUIRE LE CHÔMAGE CHEZ LES JEUNES

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. En fin de semaine dernière, le ministre a déclaré publiquement que de nouveaux programmes de formation destinés aux jeunes seraient annoncés d'ici à quelques semaines. Même si les chiffres sont généralement encourageants, le relevé de la main-d'œuvre publié vendredi donne toujours un taux de chômage de 19 p. 100 chez les jeunes, ce qui veut dire environ 556,000 jeunes chômeurs. Y aura-t-il de nouvelles initiatives? Pourquoi le ministre ne peut-il pas les annoncer puisque le besoin s'en fait sentir maintenant?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, ce n'est pas un problème dont nous nous sommes aperçus seulement vendredi dernier. Nous sommes en train d'examiner toutes sortes de propositions, de programmes et d'initiatives. Nous n'avons pas encore arrêté définitivement notre choix sur celles qui nous permettront de nous attaquer au problème de façon à en avoir le plus possible pour notre argent. J'espère que nous pourrons présenter ces initiatives dans le cadre d'un discours du trône afin de montrer comment elles se rattachent à l'ensemble des programmes gouvernementaux que nous voudrions mettre sur pied. J'exhorte les députés d'en face à nous aider à le faire en accélérant l'adoption du projet de loi sur le tarif du Corbeau.

M. McGrath: Le seul programme que nous avons jusqu'ici est le Programme Accès. S'il atteint l'objectif visé, et il vient à peine d'être lancé, il créera 31,000 emplois et en protégera 4,000 autres, ce qui donnera du travail à environ 6 p. 100 des jeunes chômeurs du Canada.

ON DEMANDE D'ANNONCER LES PROGRAMMES AU PLUS TÔT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le taux de chômage chez les jeunes fluctue aux environs de 20 p. 100 depuis plusieurs mois, pourquoi faut-il donc attendre une nouvelle session du Parlement? Si le gouvernement a quelque chose en réserve, pourquoi le ministre n'annonce-t-il pas les programmes dès maintenant pour que ces jeunes qui ont perdu tout espoir puissent en profiter?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je dois répéter en partie ma réponse précédente. Nous sommes en train d'examiner toutes sortes de solutions qui pourraient éventuellement à notre avis donner de bons résultats. Nous devons choisir celles qui seront les plus efficaces.

Je voudrais faire remarquer au député—et ce n'est pas la première fois et ce ne sera sans doute pas la dernière—que le gouvernement fédéral dépense à l'heure actuelle environ 2.5 millions de dollars par jour pour aider les jeunes chômeurs du Canada. En 1983-1984, nous dépenserons près de un milliard et demi de dollars pour aider les jeunes dans le cadre de programmes de formation, de création d'emplois et de recherce d'emplois appropriés. Nous faisons beaucoup pour aider les jeunes tout en favorisant la reprise économique, mais nous avons aussi quelques idées neuves que nous voudrions proposer. Nous voulons le faire de la façon appropriée c'est-à-dire après

avoir déterminé si nous en aurons pour notre argent et comment ces initiatives seront reliées aux autres programmes du gouvernement.

L'UTILISATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AU PROGRAMME DE FORMATION DANS LES MÉTIERS EN PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, le ministre s'est plaint que la caisse du Programme de formation dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre spécialisée soit excédentaire. Jusqu'ici pour cette année seulement 11 p. 100 des crédits alloués à ce programme ont été dépensés. Autrement dit, il reste 70 millions de dollars qui ont déjà été affectés à ce titre. L'an dernier, 66 p. 100 seulement des crédits prévus ont été dépensés. Pourquoi ne pourrait-on pas réaffecter les fonds inutilisés à un programme de subvention des salaires dans le secteur privé en vue de créer des emplois dès maintenant, au lieu de se contenter de paroles en l'air dont nous gratifie le ministre au sujet d'un certain discours du trône préélectoral?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme je l'ai déjà signalé au député, des fonds sont déjà prévus aux termes du programme Accès-carrières qui vise à venir en aide, grâce à la subvention des emplois, aux jeunes qui entrent sur le marché du travail. D'après nos estimations, cette année, près de 25,000 jeunes ont déjà profité de ce programme ou de ceux qui l'ont précédé. Nous espérons pouvoir venir en aide à 33,000 autres au cours de l'année à venir. Je le répète, ces programmes sont déjà en place.

Si les crédits alloués à la formation dans les métiers spécialisés n'ont pas été utilisés autant que nous l'espérions, c'est parce que le secteur privé a hésité à recourir à ce programme étant donné les frais généraux qu'il occasionnait. Grâce à la forte reprise économique à laquelle nous assistons dans le pays, nous comptons bien voir ce programme utilisé davantage, cette année ou l'an prochain. Je ne suis pas convaincu, comme le prétend le député, qu'il serait judicieux de transférer les crédits de la formation à la création d'emplois, c'est-à-dire au programme Accès-carrières. Comme je l'ai déjà dit, ce programme donne de bons résultats et, qui sait, on pourra peutêtre l'intensifier dans les années à venir.

• (1420)

## LE PROGRAMME SPÉCIAL DE RELANCE

LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, je voudrais poser ma question à l'un des critiques du gouvernement les plus durs, le ministre d'État chargé du Développement économique. Selon des rapports dignes de foi, le gouvernement est en retard de 250 millions, rien que pour l'exercice financier en cours, soit du tiers, sur les projets qui devaient être mis sur une «voie express» dans le cadre du Programme spécial de relance annoncé par le ministre des Finances le 19 avril. Ces retards sont-ils dus à la paresse ou à l'incompétence ministérielle mentionnée dans les écrits du ministre d'État chargé du Développement économique et dont la revue Maclean's a beaucoup parlé la semaine dernière?